

Les glossolalies

Auteur : Claude Dorgeuille 15/06/1995

Deux difficultés s'offrent immédiatement à l'esprit lorsque l'on aborde les glossolalies. La définition de leur champ a toujours fait problème ; quant à leur signification subjective il ne semble pas assuré qu'elle puisse se ramener à une explication univoque.

Je vais donc prendre les choses par leur aspect le plus simple, au moins du point de vue descriptif : le néologisme et le discours néologique. L'un des travaux les plus importants, celui de Jean Bobon publié en 1952 et auquel j'emprunterai quelques exemples, porte comme titre, *Introduction historique à l'étude des Néologismes et des Glossolalies en psychopathologie*.

Pour entrer en matière, je vous propose un exemple observé chez l'un de mes patients. Il vint un jour en se plaignant d'être affecté de la " laqué-mi ". A ma demande d'explication il répond " C'est une espèce de drogue qui pourrait paralyser les genoux, c'est quelque chose qui vous attrape les rotules, ça pourrait créer un handicapement..., c'est une espèce de vieillesse ou alors ça peut venir de trop de calmants. " A la question, s'il est l'inventeur de ce mot : " Ce n'est pas moi qui l'ai inventé. J'en ai entendu parler par les chanteurs, les "Who" par exemple... Ce doit être provoqué par les proxénètes comme moi - j'ai vingt sept personnes dans le ventre - ça provoque un grand découragement de la personne... C'est un mot que ces gens emploient et que j'ai réussi à comprendre, d'ailleurs les infirmiers aussi l'emploient, ça doit être cette maladie qui nous attrape aux genoux... etc. " Comment l'écrivez-vous : LAQUÉ-MI ?

Il y a effectivement au départ la formule *like me* qui se trouve dans la chanson " *Behind blue eyes* " enregistrée en 1972 par le groupe des *Who*. Le fait de cet emprunt n'annule pas cependant la valeur néologique de son emploi par ce malade. C'est un point généralement admis de définir le néologisme comme la création d'un mot entièrement nouveau, pourvu ou non de sens, ou comme l'emploi d'une manière tout à fait inhabituelle de termes existant dans la langue. A un autre moment notre malade s'excusera de " n'avoir pas le livre de l'anatome " tout en expliquant que " la névrose, c'est des nerfs qui sont là, c'est tout ce qui part de la tête " et accompagnant son dire d'un geste de la main il indique comme point de départ la partie basse de la région occipitale et comme direction le sommet du crâne. Il fera de même un geste des deux mains qui se poseront sur les rotules pour faire savoir le sens de " laqué-mi ". Tout se passe comme si le sujet butait sur l'impossibilité de définir un terme quelconque d'une façon purement discursive. On pourrait aussi soutenir que le référent de ce discours c'est le corps propre du sujet et que c'est même le seul. Ainsi se trouve pathologiquement réalisé le vieux rêve d'une congruence parfaite du langage avec le monde des choses. En un autre sens ce que montre cet exemple, c'est la structure même de l'hypocondrie délirante.

La première publication concernant de tels phénomènes est celle de Martini en 1856. Elle relate en détail le cas d'une femme atteinte de psychose puerpérale, avec excitation psychique, qui se met tout à coup à parler avec " une volubilité et une vivacité extraordinaire dans un idiome inexistant " ; les mots néoformés de façon tout à fait

volontaire avaient une consonance slave, surtout dans leurs syllabes finales. La patiente guérit parfaitement, sans conserver le moindre souvenir de cette langue bizarre ni des représentations susceptibles de l'avoir provoquée. Elle signale uniquement une violente émotion qui l'aurait saisie sur son lit d'accouchée, immédiatement avant le délire, avec un arrêt brusque de la sécrétion lactée.

En 1910, Maeder publie l'observation d'un délirant paranoïde dont il étudiera le langage par la technique de l'association libre. Il voit ainsi se constituer un vocabulaire assez riche, remarquablement fixe et qui s'enrichit peu à peu avec le temps. C'est par le biais de cette langue particulière que le malade extériorise son système délirant et c'est par son décryptage que Maeder parviendra à repérer le contenu mégalomane du délire. Le malade qualifie cette langue de " langue des Excellences " ou " Salisschur ". L'allemand, sa langue maternelle, n'est pour lui qu'un dialecte à l'usage des gens communs. Le *Salisschur* est l'organe des " bons " et contient des " termes meilleurs ". En fait ce langage contient de nombreux mots allemands modifiés dans leur forme ou dans leur signification à côté de composés nouveaux.

Ce type de néolangue se distingue à l'évidence du mode néologique de notre hypochondriaque délirant qui subit les néologismes qui envahissent son discours sans jamais pouvoir leur donner un sens. Ici, au contraire, une traduction s'avère possible qui laisse apparaître un sens. La question alors est de savoir si la néolangue n'est qu'un mode fragile de camouflage de la mégalomanie ou si elle assume, en outre, une autre fonction.

Une observation non moins remarquable est publiée en 1921 par Tuczek. Il s'agit d'une femme atteinte de " démence précoce paranoïde à type quérulent ". La malade utilise alternativement sa langue maternelle, l'allemand, ou sa néolangue dont elle fournit spontanément la traduction. Celle-ci contient des mots allemands déformés, des mots néoformés d'essence germanique, des expressions dialectales allemandes, des termes français généralement incorrects. La syntaxe reste allemande. L'élocution est normale au point de vue rythme et tonalité, sauf une forte accentuation tonique des dernières syllabes du mot. Le sens des mots est d'une remarquable fixité. Cette langue aurait été communiquée à la malade par voie hallucinatoire, au moins au début. L'auteur impute son usage au besoin d'exprimer certains événements vécus délirants plus ou moins entourés de mystère, au plaisir de s'exprimer de façon " esthétique ", ou bien à une tendance au jeu pure et simple, à la " Sprach-marotte ". On peut ajouter qu'ici, en tout cas, la néolangue assume une fonction autonome par rapport au délire.

La thèse de Cénac, pour le doctorat en médecine, en 1925, tente d'établir à l'intérieur des glossolalies dites psychiatriques une distinction entre ce qu'il appelle les glossomanies définies par leur caractère automatique et ludique et les glossolalies vraies qui seraient celles des schizophrènes. Dans le premier groupe se trouve une malade qui doit avoir " le don des langues " et parle toutes les langues de la terre, plus une, que seule au monde elle connaît, le *Tasmahouët*. Voici un échantillon du *Tasmahouët* : " Diatimil mat distillet cahiamet zazimi temeledo tiarmal. Caladaminest fichmate. Tespolait. Karetnouyourt. Zinama. Shaleïtoute. Efumenoba... ", - de la langue pseudo-chinoise : " Phum, Pham, Pscho, Chana, Phiam, Phoum, Pham, Erfumo, Phaminoff, Phan... ", - de la langue pseudo-grecque : " Dinannal, Deurenem, Lenta, Efmedozella, Te kielnoba. Toufrinadeo. Estilnou

desinaba... ", - de la langue pseudo-japonaise : " Tilikitmono. Tilipado. Siliketma. Ifminou. Zolopatalo. Kinimalava... "

Cénac ne donne pas d'exemples parlés de glossolalies vraies mais seulement la traduction parlée d'un texte écrit à l'aide d'idéogrammes. En voici un exemple : " Tcharia. Athitaüs. Moemdiana. Ariotoebilium, Manaès aeda davidiapulum apravia. Traesidora. Astroerides. Obulam. Apristom. Arès... Tchar kababrastobais ko apriomanouirtchase... "

Dans les deux cas les malades s'avèrent incapables de donner une traduction stable de leur texte dans la néolangue. On peut remarquer de plus qu'il n'y a aucune syntaxe, aucun sens supposable ; des jeux phonématiques seulement.

Deux ans plus tard, en 1927, Teulié consacre également sa thèse à l'étude des " langages néologiques " dans leurs rapports avec le délire. Il introduit une nouvelle classification et distingue les langues néologiques par leur syntaxe, ce sont les langages pseudo-incohérents, les langages néologiques par leur vocabulaire, ce sont les glossomanies de Cénac, et les langues néologiques par leur syntaxe et leur vocabulaire, ce sont les glossolalies vraies. Les premiers se caractérisent par des troubles dans la vitesse d'émission des paroles, dans la prononciation, dans la syntaxe, mots ou propositions supprimés, excès de certaines catégories verbales, paralogismes, stéréotypies, séries de mots assonancées ou allitératives. Ces troubles ont un caractère automatique et le sujet n'en a pas conscience. Dans le cadre des glossomanies Teulié rapporte également le cas d'une malade qui prétend parler toutes les langues. Ce groupe est caractérisé par des langages faits de séries syllabiques débitées sans arrêt aussi longtemps qu'on le désire, déclenchées et arrêtées au commandement. Elles sont dépourvues de toute signification. Les langages sont de formation mi-automatique et mi-volontaire ; leur emploi est volontaire et les malades ont conscience de leur étrangeté. Teulié donne enfin un exemple de glossolalie vraie chez une démente précoce paranoïde. Pour l'auteur cette néolangue est née sous l'influence du délire de grandeur, elle est de formation volontaire mais son emploi est inconscient. Mais il considère que dans tous les cas la " cause fondamentale " des néolangues est le délire, soit directement, soit indirectement et dans cette optique néologisme et langage néologique ne constituent qu'" un seul et même phénomène à des degrés différents ". Je souscrirai volontiers à cette dernière affirmation mais sûrement pas à celle qui voit dans le délire la cause fondamentale. J'ai indiqué au passage que, dans certains cas au moins, il n'y avait pas de lien évident entre délire et néolangue mais qu'il convenait d'envisager que celle-ci puisse assumer une fonction particulière. C'est d'ailleurs ce qui permettrait d'expliquer qu'elle puisse apparaître dans quelque structure que ce soit et ce pour quoi je me suis appesanti à ce point sur ses différents aspects dans la psychose.

Je voudrais en passant faire ici une remarque concernant le " jargon " des aphasies sensorielles dites de Wernicke. Le malade n'est plus en mesure de saisir le sens du langage humain. Il perd en même temps le contrôle de sa propre énonciation et se met alors à " jargoner ". Cette jargonaphasie peut se révéler très proche d'un discours glossolalique. Cette proximité morphologique ne permet pourtant pas de lui attribuer une signification similaire puisque nous savons qu'elle est la conséquence directe d'une lésion cérébrale précise du lobe temporal gauche. On peut relever de la même manière que le lapsus ou le Witz peuvent éventuellement ressembler à un néologisme. Cela ne peut suffire pour

appliquer au néologisme l'explication que Freud propose pour le Witz ou le lapsus, celle qui invoque les processus primaires que sont le déplacement et la condensation.

Avant d'aborder les glossolalies dites religieuses, je vais évoquer le document peut-être le plus important en la matière, l'observation d'Hélène Smith relatée par Th. Flournoy en 1900 sous le titre *Des Indes à la planète Mars, un cas de somnambulisme avec glossolalie*. C'est lui qui introduit à cette occasion en psychiatrie le terme de glossolalie qu'il définit comme une " langue nouvelle qui se fixe et s'enrichit progressivement ".

Il s'agit d'une jeune femme, dont le père était hongrois, polyglotte et avait " une extrême facilité pour les langues " ; sa mère, genevoise, avait eu de nombreux phénomènes d'automatisme mental et s'adonnait volontiers aux tables tournantes. Pendant toute son adolescence elle se montrera rêveuse et désireuse de fuir " les mille écoeulements de la prose quotidienne ". Pendant cette période et à plusieurs reprises en écrivant à des amies elle substitue involontairement aux lettres françaises des caractères inconnus d'elle. Tout semble disparaître vers l'âge de vingt ans. Dix ans plus tard, invitée par hasard à une séance spirite, présidée par un médium écrivain, elle présente rapidement de l'écriture automatique. Les phénomènes se modifient et s'amplifient sous l'effet, semble-t-il, des suggestions de l'assistance et du fait de la présence aux séances de professeurs de l'Université de Genève. Flournoy, qui a observé H. Smith pendant six ans, les a classés sous trois rubriques, correspondant à leur déroulement temporel : cycle astronomique, oriental et royal. A chacun de ces cycles correspondra la création d'une langue particulière.

La première est le martien dont nous transcrivons ce court échantillon : " mitchma mitchmou minimi tchouanimen mimatchineg masichinof mézavi patelki abrésinad navette naven navette mitchichénid naken chinoutoufiche ". Il sera possible d'obtenir d'elle la traduction de quelques termes martiens : métiche = Monsieur, médache = Madame, métaganische = Mademoiselle, kin't'ch = quatre. Cette langue disparaîtra complètement, oubliée par Hélène, puis réapparaîtra quelques mois plus tard et Flournoy réussira à comprendre totalement le martien. Il fera alors la remarque à Hélène que cette langue ne constitue qu'une contrefaçon puérile du français. Ceci a pour effet d'amener le surgissement d'une nouvelle langue, l'ultramartien, dont voici un exemple : " bak savale top anok sik étip vané sanim issens tanek vanem sébim mazak tatak sakam ". Cette phrase sera traduite en martien d'abord puis de martien en français. Flournoy note que ses critiques ont porté car la syntaxe ultra-martienne notamment " est tellement différente de la nôtre qu'il n'y a pas moyen de s'y retrouver ".

A l'ultramartien va succéder la langue d'Uranus : " palabato lito nalibo to... nana totazo ma oto dô ", puis la langue lunaire.

Parallèlement à ce cycle astronomique se développe un cycle oriental qui, du point de vue du langage, est marqué par l'usage de l'" hindou " qu'Hélène est censée retrouver après l'avoir parlé dans une vie antérieure. En voici quelques échantillons : " atiêyâ ganapatinâmâ; ou mama privanama radisinou mama sama sivrouka - apa tava va signa damasa- simia damasa bagda sivrouka; gâya gaya naia ca miya gayâ briti... ".

La langue du cycle royal, où Hélène est censée être la réincarnation de Marie-Antoinette, est moins intéressante, précieuse et affectée, avec un léger roulement des r, des intonations et une prononciation qui n'ont rien de germanique mais rappelleraient davantage l'accent anglais.

Les conclusions de Th. Flournoy sont les suivantes.

1- Ces langues sont de véritables langues où le rapport des mots aux idées est constant et se maintient à de rares exceptions d'un bout à l'autre des textes recueillis, au cours de plusieurs années dans chaque cas. Elles possèdent chacune un accent particulier et la prosodie est accordée aux états d'âme qu'elle prétend traduire.

2- Pour la langue martienne sa phonétique n'est qu'une reproduction incomplète de la phonétique française ; chaque signe du martien, à l'exception du signe du pluriel, correspond à un signe français de sorte qu'on se trouve en présence d'une *imitation appauvrie* du français ; la grammaire constitue un décalque de la grammaire française. Le linguiste V. Henry dit que les " mots martiens se laissent ramener à des mots terrestres véritables par des procédés de dérivation bien connus des linguistes ". Le martien est constitué d'un corpus d'environ 300 mots.

3- Toutes ces remarques sont moins évidentes pour l'ultramartien apparu après les critiques de Flournoy.

4- La langue uranienne constitue une sorte d'antithèse à celle d'ultramars, une manière différente et opposée de réaliser un dessein d'ailleurs identique, celui d'inventer un monde extra-terrestre qui ne fût plus une copie du nôtre. Le corpus de la langue uranienne se limite à quarante mots.

5- Quant à la langue hindou que Flournoy qualifie de " sanscritoïde " elle n'est " qu'une sorte de sanscrit incorrect à flexions rares.

Ces langues représentent pour Flournoy " une réapparition et de nouvelles poussées de l'instinct primordial du jeu ". Elles s'expliquent par les acquis linguistiques d'H. Smith.

F. de Saussure sollicité de donner son avis sur la plausibilité du sanscrit d'Hélène Smith répond : " Sur la question de savoir si tout cela représente du sanscrit, il faut répondre évidemment non. On peut seulement dire : premièrement que c'est un méli-mélo de syllabes au milieu desquelles il y a incontestablement des suites de huit à dix syllabes donnant un fragment de phrase ayant un sens..., deuxièmement que les autres syllabes, d'aspect inintelligible, n'ont jamais un caractère anti-sanscrit ". J.J. Courtine ¹, linguiste, ajoute " qu'il est intéressant de noter à quel point cette propriété (il s'agit de l'annulation de la distinction entre syntaxe et paradigme) de la glossolalie religieuse apparaît ça et là dans la description linguistique de la glossolalie d'Hélène Smith ".

Dans le cadre de la névrose je citerai le cas d'une glossolalie apparue au cours de l'analyse d'une jeune fille de 24 ans, publié par Schelderup en 1930. La glossolalie apparaissait par accès ; le sujet affirme ignorer la signification des séries de sons qu'il émet automatiquement tout en se disant convaincu qu'ils ont un sens caché. Voici un échantillon de cette pseudo-langue : " Bosche, boscha, maina. Veine bine moura ; lana-lana meina ;

bishta butta Taina ! Dutta kaaada. Vista Mysse ! Moi moi usta, byyna Veidana loo buschta, bitta. Buuuuu la muosta veinana, mi ! Mei mei vu. *Dà dei dole* mimita. Maina mamò mi... " L'analyste obtiendra avec beaucoup de peine, à l'aide des associations libres, le décryptage des textes glossolaliques. Nous nous contenterons de relever dans cette observation le commentaire suivant de la patiente : " Je cherchais à me faire valoir en parlant de la sorte. C'est simplement l'état d'un tout petit enfant : éveiller l'attention des grandes personnes, c'est terriblement intéressant en soi. Ajouter à cela le plaisir de *se sentir*, seule, *pleine de significations* ; cela paraît terriblement hardi : on éprouve la notion énivrante du *Je suis* ! " Ajoutons à cela que le père d'une amie de la malade était un glossolale religieux et que, vers dix ans, elle l'avait entendu parler sa pseudo-langue.

Cette observation est fort intéressante puisque la glossolalie y apparaît ici comme de l'ordre d'un trait identificatoire qui se révèle par son biais dans l'analyse. On peut y supposer également la dimension de la voix dans sa fonction d'objet à travers le commentaire de l'intéressée. Il est fait allusion aussi à l'enfance où les jeux avec la langue sont très habituels. C'est sans doute ce que vise Francis A. Sullivan lorsqu'il évoque à l'origine de la glossolalie l'" activation d'une capacité latente ". 2 Un autre exemple recueilli dans ma pratique peut l'illustrer. Il s'agissait d'une petite fille de 4 à 5 ans que sa mère amenait à la consultation à l'instigation de l'institutrice car elle ne parlait pas encore. En fait l'enfant avait un langage de type glossolalique : " Ta pa la ma mi ti li lu ba pato... " accompagné d'une intonation particulièrement mélodieuse que la mère comprenait parfaitement et pour lequel elle avait à l'évidence une admiration attendrie. Il a suffi de dire à la mère qu'il était quand même souhaitable pour sa fille qu'elle parle comme tout le monde pour que l'enfant en un temps très bref se trouve au même niveau que ses camarades d'école.

Je vais terminer cette longue présentation clinique par un exemple assez exceptionnel, celui d'une glossolalie apparue en rêve. 3 Il s'agit d'un homme qui n'avait jamais parlé en langue et n'était pas psychotique. Voici le rêve : " Dans le salon de la maison des parents, je suis assis dans un fauteuil entre ma mère à droite et mon père à gauche, également assis dans des sièges semblables. Ma mère parle une langue que je ne comprends pas, mais ce qu'elle dit est destiné à mon père et moi je dois interpréter ce que dit ma mère en me tournant vers mon père qui n'entend pas sa femme. J'emploie alors à mon tour une langue que je ne connais pas et que je n'ai jamais entendue. Elle a ceci de particulier que les sons se forment dans ma bouche sans effort, qu'ils ont une rondeur, un volume qui remplissent ma bouche ; c'est ma langue et mes joues qui travaillent, ma mâchoire inférieure qui articule de façon automatique comme un engrenage rythmé, dans des mouvements latéraux qui ont une grande vélocité. Cette situation est extrêmement agréable et je me réveille en tétant ma langue avec dans les oreilles les derniers sons émis dans le rêve, méconnaissables. " Je ferai quelques brèves remarques sur ce rêve. L'articulation glossolalique ici est seulement alléguée et ce qui vient au premier plan ce sont des éléments anatomiques qu'elle met en jeu, mouvements de la langue, de la mâchoire, sensation de plénitude buccale. Mieux que dans tous les exemples précédents nous voyons ici apparaître à une place dominante ces éléments obligatoirement associés à toute production

glossolalique et qui relèvent pour le psychanalyste de ce que Freud qualifie d'érogénité musculaire.

La clinique nous offre donc une variété assez grande de modes d'organisation langagière suffisamment différents des langues existantes pour apparaître comme de véritables corps étrangers. Comme le remarque Samarin, 4 ce n'est jamais " une vraie langue ", c'est une " façade de langage ". Ces néolangues sont relativement pauvres. Elles paraissent construites par démarquage et imitation de la langue ou des langues connues du sujet ou de ce qu'il imagine caractéristique des langues étrangères qu'il parodie.

J.J. Courtine, dans un texte déjà cité, nous donne les caractéristiques linguistiques les plus précises. Je les rappelle ici

1. La segmentation de l'énoncé glossolalique est impossible. Celui-ci annule la distinction discret-continu. La découpe véritable est respiratoire.
2. La clôture des paradigmes est impossible. Il n'y a ni limite, ni fin, ni intérieur, ni extérieur. Le rapport syntagme-paradigme est donc annulé.
3. Le seul lien entre les segments du discours glossolalique, c'est l'analogie homophonique.
4. Enfin l'énoncé glossolalique n'est pas répétable. On pourrait ajouter à ces particularités le fait signalé par Virginia H. Hine 5 que la glossolalie " présente des caractéristiques suffisamment constantes pour que celle d'un individu puisse se distinguer de celle d'un autre ".

Si l'on tente d'appliquer ces critères linguistiques aux exemples que nous avons rapportés précédemment, on peut estimer qu'ils sont dans l'ensemble validés ; il faut en excepter le néologisme isolé. Ils le sont également pour les glossolalies religieuses. On pourra s'en assurer grâce au livre de Michel Taillé qui fait un recensement historique apparemment exhaustif. 6 Nous laisserons évidemment de côté la question de savoir si le " parler en langues " des apôtres tel qu'il est décrit dans les *Actes des apôtres* relève de la glossolalie telle que la décrit Saint Paul dans la première épître aux Corinthiens. Il ne le semble pas si l'on s'en rapporte à l'avis de la majorité des spécialistes de ces questions.

La glossolalie religieuse aurait quelques caractères constants. Il s'agit d'un nouveau langage toujours inintelligible, y compris pour le glossolale lui-même. Il ne comporte pas de véritable traduction ; celui qui éventuellement se charge de l'interpréter est toujours supposé bénéficier d'un charisme similaire et l'on peut penser que c'est le cadre dans lequel se produit cette interprétation qui donne aux assistants comme aux intéressés eux-mêmes le sentiment d'une cohérence entre l'énoncé glossolalique et sa pseudo-traduction.

Nous avons vu que le phénomène pouvait avoir des significations diverses en pathologie. Il est intéressant de relever une variation similaire pour les glossolalies religieuses. En effet au XVIe et au XVIIe siècle il deviendra l'indice d'une possession diabolique (cf. M. Taillé op. cit. pp. 99-103).

On peut voir dans l'hypothèse faite par Gundry 7 qu'il s'agirait " de parler miraculeusement des langues humaines non apprises " une forme particulière de rêve de toute puissance,

mais cette forme de " don des langues " semble à exclure radicalement du cadre des glossolalies. Dans la croyance particulière des églises pentecôtistes, le nouveau baptisé adulte se trouve " revêtu d'une puissance qui le rend capable de porter témoignage " 8. En fait il n'y a jamais de xénoglossie authentique.

Que le sujet soit en état d'extase ou non lorsqu'il glossolale, n'empêche qu'il le soit toujours au sens étymologique du mot. Il est en effet hors de lui-même. Il fait corps, si je puis m'exprimer ainsi, avec cet objet qui se trouve constitué pour lui par la glossolalie. Car le discours glossolalique est de l'ordre de l'objet, au sens que lui donne la théorie analytique, c'est-à-dire objet du désir, de la même manière que ce que l'on appelle abusivement le langage musical. Tout ce que j'ai apporté exclut que l'on puisse faire de la glossolalie une formation de l'inconscient au même titre que le rêve, le lapsus, le mot d'esprit ou l'acte manqué.

Si la clinique psychiatrique, d'autre part, peut la considérer valablement comme de l'ordre du symptôme, il est également exclu de le concevoir ainsi du point de vue de la psychanalyse.

Une difficulté reste pourtant. Elle tient à l'ambiguïté dans la doctrine entre l'objet et l'instrument.

Publié sur le site de l'ALI : freud-lacan.com